



Dalle béton près ma haie

Par **PBline**, le **29/02/2016** à **17:39**

Bonjour à tous

Il y a -t-il une **distance minimale** à respecter entre voisins?

Mes voisins sont en train d'étendre leur "terrasse" en dalle béton jusqu'à moins d'un mètre de notre haie. La dalle initiale, construite après l'achat de notre maison, posait déjà problème... esthétique et embêtement: ça sert juste à garer un vieux véhicule. Leur terrain étant surélevé, l'eau de pluie, et y en a par ici, se déverse sous mes troènes.

En +, je me pose la question de savoir s'ils comptent établir/bâtir qchse.

Peu scrupuleux, très aisés et sans goût, j'ai peur de ces citadins dans une résidence semi-rurale, qui ont abattu leurs arbres (trop de feuilles mortes)!!! Leurs autres voisins ont une vue sur de multiples statues et abris de jardins regorgeant de vétustés...

Au besoin, je contacte le service d'urbanisme de la mairie, je doute qu'ils aient déclaré quoi que ce soit.

Merci d'avance